

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITÉ

Quotidien Républicain du soir

RÉDACTION & ADMINISTRATION

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 69-70

DIRECTEUR

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>). — Téléph. : CENTRAL 80-63

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

Miguel ALMEREYDA

Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

## Vive la République!

C'est aujourd'hui le 21 janvier. Je n'ai jamais compris pourquoi la République française n'avait pas choisi ce jour heureux pour célébrer sa fête nationale.

Certes, le 14 juillet est chargé de nobles souvenirs. La Bastille symbolisait l'ancien régime. En la prenant d'assaut, le peuple parisien a porté un coup décisif aux privilèges et aux abus.

Mais c'est le 21 janvier que la France s'est véritablement libérée.

Voilà les souffrances que certains rois d'aujourd'hui imposent à leurs peuples. Les Français de 1915 peuvent estimer à sa valeur le service que leur rendent les révolutionnaires qui, en envoyant Louis XVI à la guillotine, les délivrèrent de la royauté, ce féau des nations, pire que le choléra ou la guerre.

Les royalistes ont fait, ce matin, célébrer des messes pour le repos de l'âme de Louis XVI.

Les frocards que la Réaction a embusqués dans les hôpitaux ou les bureaux, les vieilles bigotes du faubourg qui cherchent dans la dévotion les satisfactions que leur visage horrible les empêche de trouver dans l'amour, les gigolos à partitule et les éphebes sans parties, se sont rendus à ces offices. Ces pauvres êtres ne pensaient pas que ceux qui les invitaient à pleurer sur Louis XVI sont les valets de Philippe d'Orléans dont l'ancêtre vota, comme tous les bons citoyens, la mort du Roy dont, déjà, il guignait la place. Ils n'ont pas remarqué davantage que ces royalistes organisateurs de messes expiatoires, sont des athées et des sceptiques qui ne croient au diable que quand ils le voient dans leur bourse, et n'estiment l'Eglise que parce qu'elle abrute les populations, et rend ainsi les gens assez stupides et assez ignares pour croire aux vertus de l'institution royale.

Le peuple de France a laissé les partisans de l'assassin pleurer sur la mémoire de la victime ; il a laissé prier les incrédules. Mais il fêtera ce jour, lui aussi, à sa façon. Il prendra la résolution de rester plus que jamais fidèle à cette République dont les rois de 1915, comme le guillotiné de 93, lui font apparaître, dans tout son éclat, la bienfaisante et resplendissante beauté.

Georges CLAIRET

### Les Messes

Les messes de Louis XVI ont été célébrées ce matin. A Saint-Denis, il y avait environ cent cinquante personnes. — pour la plupart des vieillies femmes et des infirmiers, dont il suffisait de voir la mine pour reconnaître en eux des curés embusqués dans les hôpitaux. La population de Saint-Denis se demandait qui avait autorisé tous ces gâillards d'abord à ne pas aller au front et, en second lieu, à abandonner leur service et leurs malades pour assister à des messes royalistes et prendre part à une manifestation anti-nationale.

A Saint-Germain-l'Auxerrois, où se célébrait la messe des athées, il y avait aussi beaucoup de soldats du service auxiliaire ; les incrédules de l'Action française prirent fort dévotement, après avoir fait, en vrais comédiens, le signe de la croix. Invité à inscrire son nom sur le registre placé à l'entrée, notre collaborateur Arnold Boncompagni écrivit simplement : « Vive la République ! ». A la sortie, la plupart des fidèles se répandirent dans les bars avoisinants, et, à l'heure où nous mettons sous presse (deux heures quarante), il y en a encore qui, fort éméchés, prononcent, dans ces établissements, des discours véhéments dans lesquels la République et le Gouvernement, à leur tour, « prennent quelque chose ».

### La Vie chère

Une réunion des approvisionneurs

Ce matin, sous la présidence de M. Anatole Bizouin, le syndicat des Approvisionneurs s'est réuni Salle des Fêtes et s'est spécialement entretenu de l'angoissante question de la vie chère.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain le développement de la thèse intéressante qui fut présentée.

Un grand nombre de personnes assistaient à cette réunion.

### La dactylo mystique

Elle s'est noyée

Est-ce la fin d'un roman ? Mlle Marthe Jacquin, la jeune employée des postes des Versailles, qui s'était toujours fait remarquer par sa pieusité, avait-elle enfreint le neuvième commandement et accompli « l'œuvre de chair » dans des conditions qui l'auraient rendue difficile à cacher, d'ici quelques mois.

C'est ce que dira l'autopsie, car le corps de Mlle Jacquin a été trouvé hier matin, à huit heures, dans le Grand Canal, par le

gérant d'une Société nautique versaillaise. Ce corps n'était revêtu que d'une chemise et de bas noirs, toilette qui paraîtra certainement ultra-légère et moins que décente au confesseur de la demoiselle, et qui ne peut guère laisser supposer que le suicide. A moins qu'il n'y ait eu crime ?...

### Communiqué anglais

Hier, au cours de 14 combats aériens, nous avons contraint deux avions ennemis à descendre dans les lignes allemandes. Nous avons perdu un avion.

Aujourd'hui, un avion allemand a été tué dans les combats en arrière de nos lignes, aux abords d'un village peu important. Nous avons fait éclater une mine près de Fricourt.

La journée a été généralement calme sur le front, la canonnade a été moindre que d'habitude. Rien d'important à signaler.

### Communiqués russes

Pétrograd, 20 janvier. — Communiqué du grand état-major :

Dans la région de Dvinsk, notre artillerie a bombardé avec succès une colonne ennemie qui s'approchait de Schlossberg de Poust.

En Galicie, sur la Strypa moyenne, nous avons repoussé les tentatives de faibles unités ennemies pour s'approcher de nos retranchements.

Au nord-est de Czarnowitz, dans la région de Barance, nous avons enté un secteur de la position ennemie.

Dans le but de reprendre ce secteur, l'adversaire a prononcé trois contre-attaques acharnées qui toutes ont été repoussées avec des pertes énormes pour l'ennemi.

### Les locataires ne doivent plus être expulsés

M. Levasseur va obtenir gain de cause. Les magistrats ne pourront plus pendant la durée de la guerre appliquer l'article 1752 du Code civil, c'est-à-dire expulser les locataires et ruiner les commerçants sous le prétexte d'insuffisance de mobilier garnissant les lieux loués. La proposition de loi déposée à cet effet sera rapportée prochainement par la Commission de législation civile.

Mais en attendant, M. Levasseur demande aujourd'hui au gouvernement de prendre des mesures. Il saisira la Chambre de la question au début de la séance.

Il est probable que M. René Viviani, ministre de la Justice, fera connaître qu'il prendra un décret empêchant dans certains cas l'application de l'article 1752 du Code civil.

Ce sera un commencement de satisfaction. Mais ce n'est pas suffisant.

Chambre aura à honneur d'adopter la semaine prochaine la proposition interdisant toute vente pour dettes de loyers pendant la durée de la guerre et suspendant l'application de l'article 1752 du Code civil.

## Soyez bons pour les "auxi"

Il y avait longtemps — huit jours peut-être — que le sort des auxiliaires n'avait préoccupé les juristes militaires, les parlementaires et les journaliers.

Cela ne pouvait pas durer.

Le matin nous racontions comment on cherche, au ministère de la Guerre, des traducteurs des circulaires ministérielles. On n'en trouve pas. Et le fameux statut des auxiliaires demeure un mythe.

Ce n'est pas la moindre ironie de ce temps, où trop de choses rappellent le manoir à l'envers de l'exposition de 1900, qu'il y ait une question des auxiliaires.

Les Allemands sont à Noyon ; il faut des canons, des munitions, des avions ; il faut aussi des chefs et des organisateurs. On nous donne la Censure et les circulaires intraductibles sur les auxiliaires.

### Le gaspillage des hommes

Ne nous divertissons pas cependant ; la question est plus sérieuse qu'il ne semble.

Rien qu'à Paris, il y a un chiffre formidable d'hommes — cinquante mille peut-être — qui, ballottés de commissions en commissions, rejetés de visite en visite, ne connaissent plus de la vie nationale que le déshabillage et le rhabillage dans des salles puantes et les brusqueries des majors excédés.

Au militaire, ces hommes ne sont rien et ne servent pas à grand chose. Au civil, ils avaient leur place dans la grande armée du travail.

Il faudrait des chefs d'industrie pour réorganiser la production française ; des courtiers actifs pour partir à la conquête des marchés ; des instituteurs et des professeurs pour alléger la tâche de leurs collègues débordés, et assurer la bonne préparation intellectuelle et morale de la France de demain ; des ouvriers habiles pour maintenir le bon renom du goût français et continuer à

prouver au monde que l'article de Paris n'a rien de commun avec la kamelotte boche.

Tous ces hommes qui, mis à leur place, représentent une valeur, une force pour leur pays, on en fait des balayeurs, ou des scribes appliqués à d'inutiles besognes.

### Beaucoup de surmenage pour rien

Ce n'est pas tout. Ce labeur de façade n'en pas moins exténuant. On multiplie les hommes de corvée ; on les astreint à des heures de présence excessives.

Nous ne savons quel fantaisiste a fait distribuer aux auxiliaires des cartes de couchage en prétextant qu'ainsi les affaires pourraient reprendre.

Le bon billet ! La carte de couchage est retirée à tout homme rencontré dans les rues après huit heures et demie ; il faut être à son poste le matin à six heures et demie, pour ne le quitter que l'après-midi à cinq, six ou sept heures.

Il reste, assurément, beaucoup de temps et beaucoup de moyens pour s'occuper de ses affaires !

Si encore ces heures interminables de présence étaient utiles ! Mais non ; nous pourrions citer des services où, le travail ne commençant qu'à huit heures, le personnel n'en doit pas moins être présent à six heures et demie !

Le général Gallieni a rendu obligatoire le repas à la caserne. Il en résulte que, les ordinaires n'ayant plus de bonis, la nourriture est insuffisante et de qualité très inférieure.

Ce n'est pas encore tout. Dans beaucoup de services, très importants, il faut assurer la garde de nuit. Nous pourrions citer des hôpitaux où la garde, pour chaque homme, revient tous les trois jours. Le service de nuit ne dispense d'ailleurs pas du service de jour, de même que la garde du dimanche, contrai-

rement à la circulaire ministérielle prescrivant l'octroi d'une demi-journée de repos par semaine, n'est pas compensée par une permission de semaine.

Résultat de ce surmenage : les auxiliaires encombrant nos hôpitaux ; non seulement ils ne servent guère quand ils sont valides, mais encore, malades, ils occupent des lits et nécessitent des soins qui pourraient manquer aux blessés.

Il est vrai que l'administration n'est pas prise au dépourvu : elle appelle de nouveaux auxiliaires pour soigner et remplacer les premiers. La roue tourne.

Et la S. P. A. ne recommande la bonté que pour les animaux. Il faudra peut-être fonder une société protectrice des auxiliaires !...

### Le coût d'un système absurde

Veut-on calculer ce que coûte ce système dont l'absurdité saute à tous les yeux ?

Il y a d'abord tout ce que les auxiliaires ne rapportent pas au pays.

Puis il y a les fonctionnaires — ceux de l'enseignement, par exemple — qui continuent à toucher leur traitement. On voit ainsi des auxiliaires qui coûtent à l'Etat dix, quinze, vingt francs par jour. Pour ce prix-là, quand ils ont fait une douzaine de fiches, ils ont bien travaillé.

Il y a l'entretien de chaque soldat, sa subsistance ; les allocations qu'il faut payer à sa famille. Le tout réuni ne va pas loin, par homme, de la thune quotidienne.

Il apparaît donc qu'il serait de bonne administration et de sage économie de libérer tous les auxiliaires et de les remplacer par un personnel compétent et rétribué.

Il ne manque pas de femmes qui cherchent du travail. Rien qu'au Bonnet Rouge, le courrier nous apporte quotidiennement des dizaines de lettres de demandes d'emploi. Quantité de sténographes chôment. Dans un hôpital que nous connaissons, c'est un terrassier, presque illettré, qui est à la machine à écrire. Il coûte plus cher à l'Etat qu'une professionnelle.

Jacques GUERRIER.

### COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Rien à signaler au cours de la nuit, sauf en Artois où nous avons fait exploser avec succès une mine sous une tranchée allemande vers la cote 119 (sud de Thelus).

## LE VRAI JOUR DES ROYS



A quand le 21 Janvier du Kaiser ?

Dessin de G. L. DOLLJAN

## La Messe du Parlement

La messe des parlementaires a été célébrée hier, en l'église Notre-Dame-des-Victoires.

La messe des parlementaires ? Kéké ? La messe des parlementaires, c'est une invention du cardinal Amette. L'archevêque des mitrons ne déteste pas le battage, le tam-tam et la réclame. Il éprouve de temps à autre le besoin de couper la queue de son chien pour attirer sur lui l'attention publique.

La messe des parlementaires, c'est la dernière manifestation qu'il a découverte pour faire parler de Son Eminence. Il a invité des sénateurs et des députés à venir prier pour la victoire, comme si, cette victoire, nos généraux et nos soldats n'étaient pas capables de la leur porter, à eux seuls.

Une centaine de parlementaires, — les élus de la calotte, ceux qui doivent leur siège à la pression des curés, ceux dont la campagne électorale s'est faite dans les confessionnaux, — ont obéi à l'archevêque et ont, hier, à Notre-Dame-des-Victoires, frotté leurs redingotes aux soutanes de l'archevêché.

Voici les noms de ces calotins du Luxembourg et du Palais-Bourbon :

Au premier rang des parlementaires était M. Denys Cochin, ministre d'Etat. Puis venaient :

MM. Jénouvrier, Dominique Delahaye, Fabien Cesbron, le général Mercier, sénateurs, puis MM. de Gailhard-Bancel, de Héréc, Jacques Piou, Paul Pugliesi-Conti, députés.

Venaient ensuite : MM. de Lavignas, Georges Ancel, Louis Dubois, docteur Augé, Jean Lerolle, comte de Bagnoux, A. Ballande, Joseph Denais, marquis de Baudry d'Asson, Lamir, amy Bienaimé, Blaisot, duc de Blacas, marquis de Chambrun, Claude Cochin, docteur Constant, Lereb, Claude Cochin, Crôlard, Dunselle, Jules Delahaye de Castelneau, marquis de Dion, Lucien Dion, marquis de l'Estourbeillon, lieutenant-colonel Driant, Dubois-Fresney, Engerand, Lefas, de l'Estourbeillon, Failloz, Bonneval, baron Gérard, Grousseau, Paul Escudier, Guichenne, marquis de Kerrier, Prosper Josse, marquis de la Ferronnays, M. Daniel, Le'ebvre du Prey, Galpin, de Monti, Ernest Flaudin, de Montplaret, marquis de Mousnier, Nayret, Brin, Paul Simon, Jean Plichon, marquis de Boncourt, Flayelle, André Porteu, R. des Fontaines, colonel de Puineuf, Marcel Rauline, Reilla Soult, Rochereau, Rouleaux, August, Sibat, Thierry Delanoue, Louis Viellard, Ydanneccaray, Jean Lerolle, etc., députés.

MM. le marquis de Carné, Brager de la Ville-Moysan, Daniel, Larère, comte d'Elva, Hervey, comte de Keranflech, de Lamazelle, comte de Las Cases, Guilloleau, Lemarie, de Penarros, amiral de la Jaille, Louis Pichon, comte de la Ribouillère, comte de Trevenosc, Vidal de Saint-Urbain, Villors, Gaudin de Villaine, Le Moric, etc., sénateurs.

Remarquez l'astuce de la Croix, à qui nous empruntons cette liste. Pour donner l'impression que les parlementaires étaient fort nombreux, la gazette des assumptionnistes n'hésite point à répéter deux fois le même nom : M. Jean Lerolle, par exemple, figure deux fois sur la liste de la Croix.

Ces parlementaires et ces élus munit cipeaux entendirent un sermon de M. Amette, dont la Croix donne cette analyse plutôt divertissante :

Dans une heureuse reminiscence de Bossuet, le cardinal a rappelé que le ressort providentiel agit dans toutes les grandes affaires humaines. « Vous n'ignorez pas, a-t-il dit, que dans la bataille de Champagne, la victoire eût été plus complète et plus décisive encore si Dieu nous eût envoyé deux jours de beau temps. Vous avez confiance dans l'influence divine qui s'étant manifestée au cours de l'histoire de France et récemment encore dans la victoire de la Marne, nous donnera la victoire finale, puisque la France, confiante dans la valeur de ses armées, lutte pour la justice et la civilisation contre le paganisme et la force brutale. » Son Eminence a terminé son discours en rendant hommage à ceux qui, par leur manifestation d'aujourd'hui, sont venus prier pour le succès de nos armes et la concorde entre les citoyens.

Si, après cela, nous n'avons pas de beau temps pour notre prochaine offensive, nous saurons pourquoi : ce sera parce que, hier matin, quand ils s'agenouillaient pieusement à Notre-Dame-des-Victoires, le docteur Dubois, M. Joseph Denais ni M. Failliot, n'étaient en état de grâce et parce que M. Paul Escudier, au lieu de prier, se laissait distraire par les enfants de chœur.

La cérémonie se termina par un chant. Ce ne fut point le traditionnel :

Dieu de clémence,  
O Dieu vainqueur,  
Sauvez Rome et la France,  
Au nom du Sacré-Coeur !

Ce fut le cantique : Catholiques et Français, qui est, bien beau aussi.

LA VIE DE PARIS

Le Petit Ane

J'éprouve, pour les ânes, une irrésistible sympathie. S'il y en a un qui se voit à lui et froite amicalement de sa main son bon museau tourné, il est si peu capable de recevoir quelque témoignage d'estime qu'il en passe...

Un de ces petits ânes honnêtes, courageux, en un mot pourvu de ces qualités qu'on leur dénie, avec tant d'injustice et d'incompréhension, traîne une petite charrette où s'emplit parfois des légumes, parfois des objets hétéroclites et surpris de voir.

Ce petit âne m'a conté une histoire. Avant la guerre, me dit-il, nous gagnions paisiblement notre vie. Tous les jours nous étions pas dorés, mais on vivait. Ma maîtresse, restée veuve, m'était point méchante et même de temps en temps me regalait d'un morceau de sucre.

Je ne suis si vous êtes des animaux plus intelligents que nous, continua l'âne, mais vraiment nous ne le sommes guère. A-t-on jamais des ânes à entretenir tant qu'il y a de l'herbe et des charbons pour tous ? Et pour quelle raison tuer des ânes jeunes et bons garçons pour que leurs mères finissent misérablement leur vie et maltraitent de pauvres ânes tels que moi ?

J'avoue qu'expliquer la guerre à un âne me paraît chose impossible. De le quitter tout à fait, même ceux qui sont partisans de son existence et de sa sévérité. Les fantaisies auxquelles elle s'est livrée depuis le début des hostilités contre un grand nombre de journaux obligent le Parlement à donner par une loi un régime à la presse en temps de guerre.

Le Comité a décidé de demander à ce sujet une audience au président du Conseil dès son retour de Londres.

Contre la Censure

Une protestation du syndicat de la presse. Le Comité du syndicat de la presse s'est réuni hier matin et a délibéré sur la saisie d'un certain nombre de journaux, qu'il estime arbitraire.

Le Comité a décidé de demander à ce sujet une audience au président du Conseil dès son retour de Londres.

A la Chambre

Contre les méfaits de Dame Anastasie. La Censure sera cet après-midi un sujet de discussion à la Chambre. Personne n'en fera l'éloge, même ceux qui sont partisans de son existence et de sa sévérité.

verve et d'esprit. Le sympathique député du Jura rappellera les principes républicains et l'intérêt qu'il y a à laisser la presse libre de formuler ses opinions.

Pour le logement des réfugiés

La Ligue des Droits de l'Homme demande que l'Etat intervienne. On sait que le moratorium s'applique uniquement aux baux passés avant la guerre et ne profite pas aux réfugiés.

Elle envisage d'autres modalités, accommodées aux diverses situations, primées de logement ajoutées à l'allocation, abandon d'une très minime part de l'allocation par les bénéficiaires du logement ; promesses de remboursement sur l'honneur, etc.

La Haute-Cour

Le Sénat a consacré sa séance d'hier à la nomination des neuf membres de la commission d'instruction de la Haute-Cour et des cinq membres suppléants chargés de présider la Haute-Cour en cas d'empêchement du président.

Voici les résultats des divers scrutins auxquels ces opérations ont donné lieu : Votants, 162 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 161 ; majorité absolue, 81.

Ont obtenu et ont été proclamés élus : MM. Th. Girard, 160 voix ; Cordelet, 159 ; E. Guérin, 157 ; Ratier, 156 ; Saint-Germain, 155 ; Vallé, 155 ; Jeanneney, 154 ; Bégin, 153 ; Vidal de Saint-Urbain, 153.

Ont obtenu : MM. Guillier, 157 voix ; A. Béard, 155 ; Pouille, 153 ; Trouillot, 153 ; Vieu, 150 ; MM. Guillier, A. Béard, Pouille, Trouillot et Vieu ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ont été proclamés membres suppléants de la commission.

Le nombre de votants, 154 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 153 ; majorité absolue, 77.

Groupes et Syndicats

Parti Socialiste. A 20 heures 30. — 1ère section (au siège, 14, boulevard de la Chapelle). — 2ème section (au siège, 10, rue de Valenciennes).

LE SERVICE DE SANTÉ Le Tour du Départ POUR LES VEUFES !

Age : 40 x 40 = 400 2 enfants... = 20 Total... = 430 Au contraire, un veuf ayant également deux enfants et le même âge de 40 ans, est ainsi classé : Age : 40 x 40 = 400 2 enfants 2 x 40 = 20 Total... = 420

Le veuf, ayant moins de points que l'homme marié, partira sur le front avant lui. Et pourtant la situation des enfants du veuf, s'ils deviennent orphelins de père et de mère, sera autrement intéressante que celle des enfants de l'homme marié, qui du moins conservent leur mère !

Une circulaire ministérielle du 9 août 1915 a stipulé que, pour le tour de départ des hommes de troupe, les hommes mariés, pères de quatre enfants vivants, et les hommes veufs ou divorcés pères de trois enfants ne partiraient qu'après tous les autres. Voilà qui est bien, certes, mais nous estimons qu'il faudrait faire davantage pour les veufs.

Les réclamations sont unanimes à ce sujet. Les enfants chéris de la maison s'embusquent trop facilement, malgré leur âge, parfois très jeunes, dans les laboratoires de bactériologie. Songez que ces laboratoires étant souvent situés dans la zone d'arrière, qui fait partie de la zone des armées, leurs titulaires jouissent des mêmes avantages, au point de vue de la solde, que s'ils étaient sur la ligne de feu.

Un autre fait nous est signalé : dans certaines régions de l'intérieur, les directeurs du Service de Santé ont cru devoir changer le tour de départ précédemment établi pour les officiers (médecins, pharmaciens et officiers d'administration).

Un coefficient, fixé au chiffre 10, multiplie d'une part l'âge de l'officier, d'autre part le nombre des membres de sa famille (femme et enfants). Mais il n'est tenu aucun compte de la situation des veufs qui sont pourtant de véritables soutiens de famille.

Un autre fait nous est signalé : dans certaines régions de l'intérieur, les directeurs du Service de Santé ont cru devoir changer le tour de départ précédemment établi pour les officiers (médecins, pharmaciens et officiers d'administration).

Un autre fait nous est signalé : dans certaines régions de l'intérieur, les directeurs du Service de Santé ont cru devoir changer le tour de départ précédemment établi pour les officiers (médecins, pharmaciens et officiers d'administration).

Un autre fait nous est signalé : dans certaines régions de l'intérieur, les directeurs du Service de Santé ont cru devoir changer le tour de départ précédemment établi pour les officiers (médecins, pharmaciens et officiers d'administration).

LES PLANCHES

A la Porte Saint-Martin

Anna Karénine (reprise). Voilà, j'en suis persuadé, une des meilleures reprises de la guerre. Malgré Les Oberlé, malgré Cyrano de Bergerac, j'aimais M. Herz ne fut mieux inspiré qu'en remettant à la scène l'adaptation de ce célèbre roman de Tolstoï.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Je n'ai beaucoup moins aimé L. Gauthier (Vronsky) qui semble un jeune premier par trop conventionnel et insuffisamment vrai. En revanche, Mme Guiraud broie à pleines et belles dents les réputations ; L. Marquet, bigote et insexuelle, détruit avec une rage froide un foyer, anéantit une vie et Renée Leduc traduit toute la tendresse de Serge Karénine pour sa maman, Cazalis, amusant dans le gâleur et arriviste Silvia ; Jean Duval, digne en général russe, dont l'émancipation serait trop longue, fut tout juste applaudie mercredi par tout l'Etat-Major de la rue du Valois qui assistait à la reprise de l'adaptation d'Edmond Guiraud.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

Mme André Mégard retrouva les applaudissements qui saluèrent sa création, d'Anna Karénine. Elle fut encore hier superbement aimée et traitée sans fausse grandiloquence ; elle sut traduire avec une vérité, émouvante jusqu'aux larmes, les douleurs de son cœur.

CE SOIR

THEATRES. COMEDIE-FRANÇAISE, 8 h., Britannicus. ODEON, 8 h., Le Bourgeois gentilhomme.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

OPERA-COMIQUE, 8 h., Les Noces. TRIANON-LYRIQUE, 8 h., Josephine vendue par ses saurs.

TOUS LES SPORTS

Cyclisme. Pour la sixième ballade d'hiver la Société des Courses a choisi le pâturage et légendaire forêt de Senart.

Le nombre de votants, 154 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 153 ; majorité absolue, 77.

Le nombre de votants, 154 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 153 ; majorité absolue, 77.

Le nombre de votants, 154 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 153 ; majorité absolue, 77.

Le nombre de votants, 154 ; bulletins blancs ou nuls, 1 ; suffrages exprimés, 153 ; majorité absolue, 77.

ÉCHOS

Un critique français à une « première » boche. Notre brillant confrère Viel vient d'accomplir une audacieuse randonnée : il a parcouru l'Allemagne, séjourné en Belgique, traversé les régions du Nord occupées par l'ennemi et assisté à Lille à la soirée d'inauguration, par les Allemands, d'un « Deutsches Theater ».

La relation de cette randonnée se trouve dans notre confrère « Les Spectacles ».

La relation de cette randonnée se trouve dans notre confrère « Les Spectacles ».

La relation de cette randonnée se trouve dans notre confrère « Les Spectacles ».

La relation de cette randonnée se trouve dans notre confrère « Les Spectacles ».

La relation de cette randonnée se trouve dans notre confrère « Les Spectacles ».

Courrier des Spectacles

Opera-Comique. — Demain soir, à 8 heures, Werther (Mlle Brohly, Vautier, MM. Darnel, Gissac, Azéma).

Opera-Comique. — Demain soir, à 8 heures, Werther (Mlle Brohly, Vautier, MM. Darnel, Gissac, Azéma).

Opera-Comique. — Demain soir, à 8 heures, Werther (Mlle Brohly, Vautier, MM. Darnel, Gissac, Azéma).

Opera-Comique. — Demain soir, à 8 heures, Werther (Mlle Brohly, Vautier, MM. Darnel, Gissac, Azéma).

Communications

Samedi soir, suite des fêtes de M. Marthe du lycée Drouot, la Ligue des Évolués de la Seine offre à ses membres un dîner, d'ouverture et de clôture, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs.

Samedi soir, suite des fêtes de M. Marthe du lycée Drouot, la Ligue des Évolués de la Seine offre à ses membres un dîner, d'ouverture et de clôture, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs.

Samedi soir, suite des fêtes de M. Marthe du lycée Drouot, la Ligue des Évolués de la Seine offre à ses membres un dîner, d'ouverture et de clôture, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs, ainsi qu'à ses volontaires, donateurs et actifs.